AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

D 1 MARS 1963

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

ABONNEMENT ANNUEL 15 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

n° XXVIII - Janvier 63

L'HIVER 1962 - 1963

POSTE de ARRAS	Moyennes mensuelles 2m/abri			Minimum absolu		Nombre de jours	
	minima	maxima	moyenne	2 m/abri	au sol	de gel	infér.-10°
Décembre 62	- 2,37	+ 2,53	+ 0,08	- 9,4	- 10,8	18	0
Janvier 63	- 6,7	- 3,7	- 5,2	- 14,0	-15,0	29	10

__REMARQUES__ :

1°/ Le mois de Janvier 1963 __bat le record du froid__ à Arras (d'après la température moyenne) Janvier 1963 = -5,2 alors que les mois les plus froids étaient jusqu'à présent : Décembre 1879 : -4,57 ; Décembre 1891 : -4,37 ; Février 1895 : -4,32 ; Février 1929 : -4,14 ; et Février 1956 : -3,67.

2°/ Cela est particulièrement sensible sur la moyenne des maxima : -3,7 en janvier 1963 alors que fût enregistré : Décembre 1890 : -1,6 ; Janvier 1891 : -1,5 ; Janvier 1939 : -0,67 ; Février 1895 : -0,55 ; et Février 1956 : -0,20.

Ce sont donc les journées qui sont particulièrement froides en Janvier 1963.

3°/ Par contre, des températures minima nettement plus basses ont déjà été enregistrées.

* Moyenne des minima en Janvier 1963 : -6,7 au lieu de -8,61 en Décembre 1879, -8,12 en février 1929, -8,09 en février 1895, -7,3 en Janvier 1939, -7,14 en Décembre 1890, et -6,93 en Février 1956.

* Minimum absolu : -14,0 en Janvier 1963 au lieu de : -18,5 en février 1929, -17,0 en Janvier 1940, -16,0 en Décembre 1938, -15,0 en Janvier 1942, en Janvier 1945 et en Février 1956. (depuis 1900).

Cependant, le nombre de jours où la température est inférieure à -10,0 c'est à dire 10 Jours en Janvier 1963 = celui de Février 1956 qui était le plus fort depuis 1900.

4°/ Le total de 3,4mm de précipitations sous forme de neige fait de Janvier 1963 un des mois de Janvier les plus secs jamais enregistrés.

LES BLES SONT-ILS GELES ?

En plaine, dans des lieux mal exposés, le thermomètre a pu atteindre -16,0 ou peut-être moins, ce que l'on considère comme une zone de températures limites que peut supporter le blé. Mais, c'est très loin d'être absolu car cela dépend de plusieurs facteurs.

1° - __Abaissement des températures__ - C'est surtout le refroidissement brutal qui est fatal aux blés. Ainsi, en décembre 1938, le thermomètre a varié de +12,0 à -14,0 en 48 heures ; de même, en février 1956, il a varié de +10,0 à -14,0 en 48 heures ; ces deux années, les dégats furent importants. Par contre, les blés ont supporté correctement certains hivers des températures de -15,0 survenues très progressivement.

En 1962 - 1963, l'écart le plus important n'est que de +6,5 à -9,4 en 48 heures juste avant Noël. De plus, le refroidissement n'est dangereux que si la période qui le précède est suffisamment douce pour permettre aux blés de végéter, ce qui n'a jamais été le cas cette année. En fait, l'abaissement des températures s'est produit de telle manière que les blés ont dû pouvoir " s'endurcir " de façon satisfaisante.

(voir la suite au verso)

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

2° - Températures dans le sol - Les températures citées de -16,0 à -18,0 sont des températures prises à 2 m sous abri. Mais, au niveau de la plante et en particulier dans les parties souterraines ? Le rôle de la neige est alors très important. Ainsi, en 1879-80, avec des températures de -20,0 à -25,0 mais avec un sol bien couvert de neige, les blés résistèrent souvent très bien.

En 1963, le froid maximum (18 et 19 Janvier) est intervenu juste après de faibles chutes de neige et la température dans le sol à 10cms de profondeur ne s'est pas abaissée en dessous de -5,0 à la Station. (des relevés effectués depuis montrent qu'à 5cms de profondeur l'écart par rapport à 10cms n'est pas supérieur à 2° sous un petit couvert de neige).

Les parties souterraines des plantes n'ont donc pas été soumises à des températures trop basses.

3° - Stade végétatif du blé - En 1962, deux cas sont à considérer :

a) Blés semés avant le 10 novembre (environ)

Seuls ces blés sont levés. Mais ils n'ont pas différencié leur plateau de tallage de sorte que si le rhizome est atteint, ils seront détruits.

b) Blés semés à partir de la mi-novembre .

Les premiers ont juste commencé à germer en terre et les derniers (semis de mi-décembre) n'ont pratiquement pas évolué et semblent donc particulièrement aptes à résister au froid. Tous ces grains n'ont eu à supporter que les températures du sol relativement moins basses.

Afin d'avoir une indication sur leur comportement, des prélèvements ont été effectués tous les 8 jours à Arras dans quelques champs semés vers le 20 Novembre (Cappelle). Jusqu'à présent, la levée est satisfaisante dans ces échantillons, ce qui semble être confirmé par des observations faites à Bapaume et à Abbeville. Par contre, nous manquons d'indications suffisantes sur les blés déjà levés qui paraissent les plus sensibles cette année.

Jusqu'à présent, il n'y a pas lieu d'être trop pessimiste mais les agriculteurs savent bien que les blés ont encore à supporter les conditions du dégel qui peuvent être déterminantes. Si le dégel a lieu par temps très sec, les blés risquent de souffrir beaucoup du manque d'eau. A l'inverse, si le dégel a lieu par temps très pluvieux, les blés risquent l'asphyxie et la pourriture. En effet, le sol est gelé sur une grande profondeur (30 à 60cms et plus suivant les terrains d'après nos sondages). Or, si la pluie provoque un dégel brutal en surface, alors que le fond reste gelé, aucun drainage ne sera possible. Enfin, en cas de gels et dégels successifs, la terre supporte des effets mécaniques importants qui peuvent endommager particulièrement les blés déjà levés. Le dégel le moins mauvais serait donc un dégel lent du sol en profondeur précédant le dégel de la surface par temps humide.

Le but de cet article n'est pas de trancher la question qui est particulière à chaque champ et les agriculteurs doivent effectuer eux-mêmes la surveillance de leurs parcelles. Nous avons cependant essayé de leur communiquer tous les éléments d'appréciation que nous avons pu recueillir.

O O

O

- A B O N N E M E N T S -

Les abonnements aux Avis de la Station doivent être pris ou renouvelés avant le 25 Février 1963. Les versements doivent être effectués sous forme de chèques Bancaires, Chèques de virement postal, Chèques de versement au C.C.P. exclusivement adressés à :

REGISSEUR DE RECETTES DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Station d'Avertissements Agricoles d'Arras
C.C.P. LILLE 57-01-67

Abonnement simple
15, 00 F

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

R. DIVOUX

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P. COUTURIER